

L'Institut de Formation en Soins Infirmiers du Centre hospitalier Le Vinatier est agréé pour accueillir chaque année 130 nouveaux étudiants.

La formation prépare en trois ans à l'obtention du Diplôme d'État d'Infirmier avec un taux de réussite proche de 100 % des candidats présentés.

En 2024, l'IFSI accueille 530 étudiants (472 en 2023).

Les étudiants bénéficient d'aides financières pour leur scolarité selon leur statut :

- en formation initiale, la bourse régionale est octroyée sous condition de ressources (en 2023, 25,97 % des étudiants de première année de formation) : <https://bourseaumerite.auvergnerhonealpes.fr/bourses>

- en formation continue, soit l'employeur prend en charge les frais de scolarité et la rémunération du salarié entré en formation à l'IFSI (en 2023, 22,8 % des étudiants de première année de formation), soit un OPCO Organisme de compétences www.opco.fr ou des aides par France Travail. En 2023, le pourcentage d'étudiants soutenus financièrement était de : 25,97 % de bourses de la Région AURA, 22,08 % pour les employeurs, 12,34 % France Travail et

Le pourcentage d'arrêt de formation en 2023 était de 5,1 % (dont 4,1 % de suspension de scolarité, 0,6 % d'abandon de formation et 0,6 % pour une mutation dans un autre établissement).

En 2024 l'employabilité des étudiants de l'Institut de Formation 3 mois après l'obtention de leur diplôme : 38,7 % en CDD, 60,7 % en CDI et 0,6 % en reprise d'études (source : enquête interne du 16 juillet 2024).

La satisfaction du public est évaluée à tous les temps forts de la formation : aux portes ouvertes, aux Journées de l'Enseignement Supérieur, à la sélection et à l'issue des trois années.

Questionnaire de satisfaction : [à télécharger ICI](#)

Les spécificités de l'IFSI du Centre hospitalier Le Vinatier

L'histoire de l'IFSI commence en **1902** par l'organisation d'un cursus d'enseignement pour les soignants des services de psychiatrie, suivi de l'ouverture d'une école en **1970**.

En 1992, un nouveau programme de formation met fin à la formation infirmière spécialisée en psychiatrie : l'école met alors en place la réforme des études d'infirmier, commune à tous les IFSI.

L'arrêté du 31 juillet **2009** relatif au Diplôme d'État d'Infirmier a inscrit les IFSI dans le système LMD et introduit un nouveau référentiel de formation.

La formation infirmière ambitionne de développer chez chaque étudiant les aptitudes, les connaissances théoriques et pratiques indispensables à l'exercice de la fonction infirmière dans toute sa complexité et sa diversité.

Le projet pédagogique proposé vise à permettre le déploiement de compétences polyvalentes, pour une prise en charge optimale du patient. Il tend à développer les capacités d'adaptation des étudiants, en lien avec l'évolution des pratiques professionnelles. Il favorise une posture de recherche et une appétence pour la formation permanente.

Depuis septembre **2009**, le **référentiel de formation**, inscrit la formation dans le système universitaire Licence-Master-Doctorat. En même temps que l'obtention du Diplôme d'Etat d'Infirmier, les étudiants obtiennent un grade de licence délivré par l'Université Lyon 1.

La **charte universitaire élargie Erasmus + a été accordée à l'IFSI**, sur la période 2021-2027, permettant des mobilités sortantes et entrantes européennes pour les étudiants de l'IFSI, mais aussi pour les formateurs.

Les étudiants peuvent également partir en stage à l'étranger hors du programme Erasmus.

Taux de réussite des étudiants candidats présentés au Diplôme d'Etat d'Infirmier Grade Licence en 2023 : 97,5 %

OFAJ
DFJW



INSTITUTS DE FORMATION IFSI - LE VINATIER
BP 30039 - 95 BD PINEL 69678 BRON CEDEX
EN PARTENARIAT AVEC